

BUJ/JL/GV

VERTRAULICH

Offizieller Besuch des UNO-Generalsekretärs, Perez de Cuellar,  
vom 1. Juli 1985 in Bern

---

P R O T O K O L L

der Arbeitssitzung (Teil-  
nehmerliste vgl. Beilage 1)

## I. Einleitung, Beziehungen Schweiz - UNO

Bundespräsident Furgler begrüsst den Gast und beginnt das Gespräch mit der Frage der Beziehungen der Schweiz zur UNO (vgl. Beilage 1). Bekanntlich wird das Schweizer Volk am kommenden 16. März über die Vollmitgliedschaft abstimmen. Regierung und Parlament haben sich deutlich für die Mitgliedschaft ausgesprochen; trotzdem bleibt der Abstimmungsausgang offen.

Auch als Nicht-Vollmitglied der UNO arbeitet die Schweiz eng mit den Vereinten Nationen zusammen. Dies ist nicht erstaunlich, denn die Zielsetzung der UNO stimmt mit dem aussenpolitischen Ziel der Schweiz überein: Es geht um die Erhaltung des Friedens.

Ohne die UNO wäre der Weltfrieden heute noch stärker gefährdet. Wie die Abstimmung auch immer ausgeht, wird die Schweiz weiterhin die UNO tatkräftig unterstützen und ihr insbesondere ihre Guten Dienste zur Verfügung stellen.

Generalsekretär Perez de Cuellar (PC) dankt für den herzlichen Empfang. Er betrachtet sich als "Ehrenschweizer" und seine Reise ist so etwas wie ein "retour aux sources".

Die Schweiz repräsentiert wie kein anderes Land die europäischen Werte. Sie ist eine Art Vorläufer der UNO: verschiedene Sprachgruppen, Konfessionsgruppen, usw. leben friedlich zusammen. Deshalb stellt die Schweiz eine "source d'inspiration" für die Gestaltung der UNO dar.

Der heutige Tag hat auch eine besondere Bedeutung, weil soeben die amerikanischen Geiseln freigelassen worden sind. In der Freude über dieses Ereignis müssen wir aber auch zum Entscheid finden, die Bekämpfung des Terrorismus zwischen allen Regierungen besser zu koordinieren. Die UNO kann dabei helfen: Bereits bestehen ja diesbezügliche Resolutionen der Generalversammlung, aber sie allein genügen nicht. Der Kampf gegen den Terrorismus muss auch in der Praxis entschiedener aufgenommen werden.

- 2 -

Wir feiern dieses Jahr das 40-jährige Bestehen der UNO. Dies soll weniger ein Anlass zu einem Fest als zum Nachdenken über das Funktionieren der Weltorganisation sein. Dabei ist zu unterscheiden einerseits zwischen der UNO und ihren Mechanismen und andererseits dem Verhalten der Mitgliedstaaten in der UNO.

Bei dieser Gelegenheit ist auf die Rede von Staatssekretär Schultz anlässlich des 40. Jahrestags der UNO in San Francisco hinzuweisen, die kritisch war, aber auch ein klares Bekenntnis zur Mitarbeit in der UNO darstellte.

Um wirksam zu sein, muss die UNO die ganze Weltmeinung reflektieren. Die Universalität ist mit ein Grund, warum der Generalsekretär die Schweiz gerne in der UNO sähe. Zudem würde die Schweiz auch etwas ganz Spezifisches mitbringen. Oft könnten Schweizer Vertreter bei heiklen Missionen, etwa in Zypern, im Nahen Osten oder südlichen Afrika eingesetzt werden. Vielleicht realisiert die Schweiz aus Bescheidenheit nicht, wie wichtig ihr Beitrag für die UNO ist. Der Generalsekretär ist dankbar für das, was die Schweiz bereits heute beiträgt, doch die UNO hat die ganze Schweiz nötig.

Das Besondere der UNO besteht ja nicht nur in der geographischen Universalität, sondern auch in der thematischen Universalität:

Es gibt keine grossen weltweiten Probleme mehr, für die nicht im UNO-System nach Lösungen gesucht wird. Dabei kommt dem Schutz der Menschenrechte immer mehr Bedeutung zu. Deshalb wurde die Stellung des Leiters des Zentrums für Menschenrechte aufgewertet. Das Zentrum macht nützliche Arbeit, da es insbesondere präventiv tätig sein kann. Es muss, wie auch der Generalsekretär, ohne Publizität arbeiten. Ferner bildet der Einsatz für die Weiterentwicklung und Kodifizierung des Völkerrechts einen besonderen Schwerpunkt. Die UNO hat in den wenigen Jahren ihrer Existenz in diesem Bereich sehr viel gebracht.

## II. Tour d'horizon

### 1. Iran-Irak

PC rappelle qu'il a pu se rendre à Téhéran, puis à Bagdad en avril dernier. Il a pu constater, une fois de plus, combien les Iraniens se méfient du Conseil de sécurité en raison de l'attitude de ce dernier qui n'a pas condamné l'agression irakienne lorsqu'il fallait le faire. En revanche, les relations sont meilleures avec le Secrétaire général des Nations Unies et son bureau. PC a donc profité de ce capital de confiance à disposition pour se rendre en Iran et avoir des contacts personnels avec le Président de la République, avec le Président de la Chambre, avec le Premier Ministre et avec le Ministre des affaires étrangères. Il a saisi cette occasion pour conseiller à ses interlocuteurs de modifier leur attitude à l'égard du Conseil de sécurité, car la composition du Conseil varie et tous ses membres ont des intérêts qui évoluent, ce qui fait qu'une position prise une fois dans un certain sens n'exclut pas une nouvelle attitude par la suite allant dans une direction différente. Au cours de son voyage dans les deux capitales, PC a exposé ses idées de règlement du conflit en 8 points. (Concernant entre autre l'aviation civile, la navigation, les armes chimiques, les prisonniers, l'attaque de ports et d'autres objets civils ainsi qu'un mécanisme pour la mise en application de ces mesures). Les Iraniens les ont acceptées; en revanche, pour les Irakiens, il ne pouvait s'agir que d'une discussion globale. Ces 8 points sont donc encore sur la table de la négociation. Il est d'ailleurs possible d'en ajouter d'autres, comme celui du retrait des troupes ou celui du statut de Bassora sur le Chatt-el-Arab, et d'en faire un paquet. Le problème qui subsiste est de savoir comment ces deux pays entendent entamer la négociation : les Irakiens veulent une négociation globale, les Iraniens n'admettent la cessation des hostilités que comme le résultat des autres points. A la suite de son voyage, le Secrétaire général a fait un rapport au Conseil de sécurité, et

il est évident que si le Conseil pouvait se réunir et adopter une résolution équilibrée dans cette affaire, la tâche de PC serait facilitée. PC précise encore dans ce contexte qu'il est en rapport direct avec les Japonais, chez qui il s'est rendu récemment et où le Président iranien Rafsanjani est attendu prochainement. Le Gouvernement japonais, pour des raisons évidentes, est intéressé à une solution du conflit entre l'Iran et l'Irak et est d'accord de coordonner ses efforts dans ce sens avec ceux du Secrétaire général. Il informera donc PC du résultat des discussions et PC verra dans quelle mesure il peut faire quelque chose de plus sur la base des renseignements qui seront donnés à Tokyo. Le Secrétaire général rappelle enfin les mesures qu'il a prises en vue d'empêcher les attaques d'objectifs civils : création de deux équipes de surveillance qui sont sur place en permanence. Celle localisée à Téhéran vient d'accomplir une mission près de la frontière turque où l'Irak avait attaqué des objectifs civils. L'activité de ces équipes de surveillance permet au Secrétaire général de rester en contact avec le gouvernement iranien.

PC a parfois l'impression d'être le seul à vouloir vraiment une solution à ce conflit. Les pays du Golf craignent une victoire du régime fondamentaliste iranien mais n'ont pas non plus d'intérêt à une victoire trop nette de l'Irak. S'y ajoute la crainte d'une reprise de la production pétrolière au niveau d'avant-guerre. Nombreux sont ainsi ceux qui ont un intérêt à la continuation de ce conflit aussi longtemps qu'il reste localisé. Il conclut en disant que si on ne force pas ces deux pays à négocier, la guerre qui les déchire ne connaîtra pas de fin.

## 2. Proche-Orient

PC rappelle qu'il a été mandaté par l'Assemblée générale pour sonder les chances d'une conférence internationale sur le Proche-Orient sur la base de deux résolutions de cette Assemblée. Les réactions des Etats-Unis et d'Israël

ayant été négatives, il n'y a, pour l'instant, plus rien à faire. Il rappelle également avoir suggéré en 1982, dans un de ses rapports, de prendre le Conseil de sécurité comme lieu où discuter l'ensemble du problème du Proche-Orient. Il pensait que cette solution aurait pu permettre à un groupe de travail ouvert à toutes les parties concernées de se réunir et de s'attaquer aux différents aspects de ce problème. Mais, là également, Israël et les Etats-Unis n'en ont pas voulu. Que reste-t-il ? Le plan du Roi de Jordanie ? PC émet quelques doutes à son sujet, car il n'est pas réaliste d'envisager une solution dans cette région du monde en ignorant la Syrie et l'Union soviétique. L'importance du rôle joué par le Président Assad vient d'ailleurs d'être démontrée une fois de plus dans l'affaire des otages américains de Beyrouth. Donnant son avis sur cette affaire, PC se demande quel prix a fixé le Président syrien pour ce service. Son action n'était certainement pas gratuite. Peut-être qu'après cette affaire les Américains comprendront mieux le rôle joué par la Syrie au Proche-Orient. S'agissant plus particulièrement du problème libanais et du refus qu'oppose Israël à un redéploiement de la FINUL à la frontière du Sud Liban, le Secrétaire général est d'avis qu'une guerre larvée continuera tant que les Israéliens conserveront cette attitude. La politique israélienne a eu comme conséquence de substituer au terrorisme palestinien le terrorisme schiite encore plus dangereux.

### 3. Afghanistan

PC fait le point de la situation au terme de la quatrième série de négociations entamée sur ce sujet par son collaborateur direct, M. Cordovez. Les Nations Unies ont présenté quatre projets de document:

- a) un plan de désengagement des troupes russes;
- b) une déclaration réciproque de non-ingérence de l'Afghanistan et du Pakistan;
- c) un accord sur les réfugiés entre l'Afghanistan et le Pakistan;

d) une déclaration de garantie des Etats-Unis et de l'URSS;

Des documents existent pour les trois derniers points; en revanche, pour la question du retrait des troupes, le document existant est d'une nature différente puisqu'il établit un lien avec l'approbation des autres points. En résumé, on peut dire que certains progrès ont été faits, mais PC n'est pas encore satisfait. Certes, les principales parties concernées sont favorables à ce que des réunions aient lieu sur cette question, mais PC a parfois le sentiment d'être celui qui désire le plus aboutir à quelque chose de concret. Il craint en outre que l'atmosphère de "cold war 2" dans laquelle on vit actuellement ne vienne affecter cette négociation. Son espoir : que la nouvelle administration soviétique ait la volonté de régler rapidement ce problème.

### III. Stand der multilateralen Zusammenarbeit; die Lage der UNESCO (vgl. Beilage 2)

Le sujet de l'UNESCO est abordé brièvement au cours des entretiens. La nécessité d'oeuvrer de l'intérieur pour obtenir des réformes de l'organisation est soulignée. Le Chef du Département rappelle rapidement ce qui a été fait par l'Ambassadeur Muheim tant à Genève qu'à la Nouvelle Delhi. PC, de son côté, pense que les Etats-Unis ont commis une grave erreur en quittant l'UNESCO, non seulement parce qu'ils ne peuvent plus avoir d'influence directe, mais également parce qu'ils ont donné un argument de poids à ceux qui viennent régulièrement demander le retrait d'Israël de cette organisation. En effet, le principe d'universalité ayant été violé une fois de manière volontaire, il est maintenant plus difficile de s'y référer si l'on veut empêcher l'exclusion d'un membre de l'organisation. Le Premier Ministre japonais a dit récemment à PC que le Japon n'allait pas quitter l'UNESCO. Ceci serait aussi le cas pour le Canada.

#### IV. Konferenz von Nairobi

PC teilt die Befürchtungen von Frau Bundesrätin Kopp wegen der Verpolitisierung der Konferenz. Eine solche Verpolitisierung ist aber in einem gewissen Masse unvermeidlich. Eine auch für die USA annehmbare Lösung könnte darin bestehen, dass das Strategiedokument mit Konsens angenommen würde und die politischen Themen in Resolutionen zur Abstimmung gebracht werden könnten.

PC wird nach Nairobi gehen, nicht nur weil ihm viel an der Thematik dieser Konferenz liegt, sondern auch weil ein Misserfolg dieser wichtigen Veranstaltung im Jahre des 40. Geburtstags der UNO unbedingt zu vermeiden ist.

#### V. Kandidatur Hocké (HCR)

Auf das Plädoyer von Bundespräsident Furgler zugunsten der Kandidatur Hocké für den Posten des Hochkommissars der Vereinten Nationen für Flüchtlingswesen bezeichnete PC Hocké als ausgezeichneten Kandidaten. Sie haben zusammen gearbeitet, u.a. in der Osttimor-Frage, und PC hat ihn dabei sehr schätzen gelernt. Er ist sich auch bewusst, dass es sich um eine schweizerische Kandidatur handelt und nicht um diejenige eines anderen Landes, wie manchmal zu hören sei. PC erinnerte daran, dass er der UNO-Generalversammlung nur einen Kandidaten vorschlagen könne, der die Unterstützung aller regionalen Gruppen genieße. Die Entscheidung werde in den Hauptstädten getroffen, und es sei nun Aufgabe der Schweiz, die notwendige Unterstützung für ihren Kandidaten zu gewinnen. Er schloss dieses Thema mit der Bemerkung, der Posten des Hochkommissars für Flüchtlingswesen sei einer der schwierigsten aber auch schönsten, den er zu vergeben habe.



Visite du Secrétaire général des Nations Unies  
à Berne, le 1er juillet 1985

---

Liste des participants à la réunion de travail

ONU

M. le Secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar  
M. Le Directeur général Erik Suy  
M. E. de Olivares, Assistant exécutif du Secrétaire général  
M. A. Varchaver, Chef de Cabinet du Directeur général  
Mme T. Gastaut, Directeur, Service de l'Information  
M. G. Picco, Administrateur hors classe, Cabinet du  
Secrétaire général  
Mme L. Waldheim-Natural, Chef du Protocole

Suisse

M. le Conseiller fédéral Kurt Furgler  
M. le Conseiller fédéral Pierre Aubert  
Mme la Conseillère fédérale Elisabeth Kopp  
M. le Secrétaire d'Etat E. Brunner  
M. le Secrétaire d'Etat C. Sommaruga  
Mme l'Ambassadeur F. Pometta  
M. l'Ambassadeur F. Muheim  
M. le Vice-chancelier A. Casanova  
M. l'Ambassadeur A. Hegner  
M. le Directeur suppléant R. Wilhelm  
M. le Ministre J. Staehelin  
M. E. Fasel  
M. M.A. Pache  
M. J. Bucher  
M. A. von Graffenried  
M. P. Jaccard